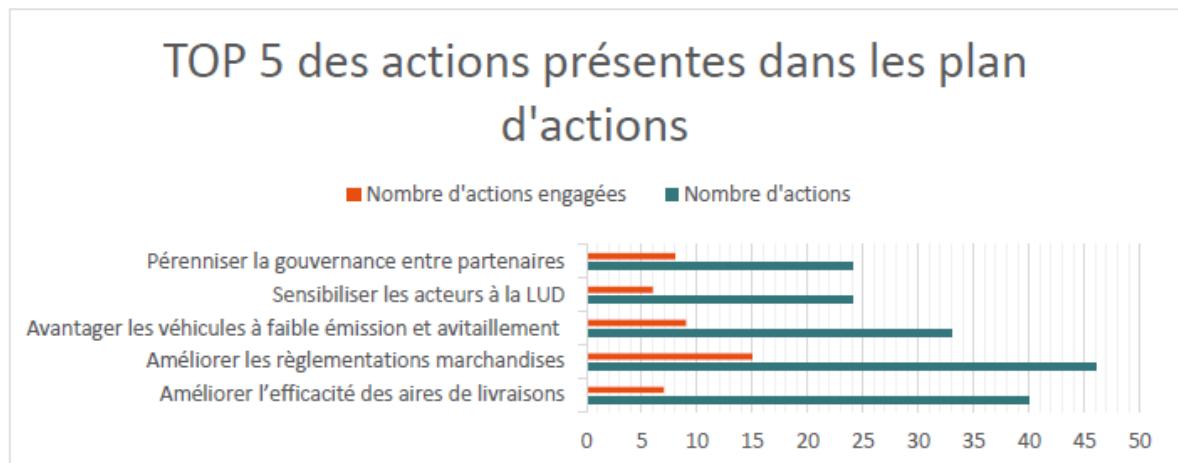


Rencontre logistique urbaine Auvergne-Rhône-Alpes du 21 mai 2025

Atelier 2 : Règles de circulation : vers une meilleure articulation entre territoires *Compte rendu des échanges*

L'atelier était animé par Romain Colonna d'Istria (DREAL), Sébastien Desroques (Logistic Low Carbon) et Steve Mbajoun (Logistic Low Carbon).

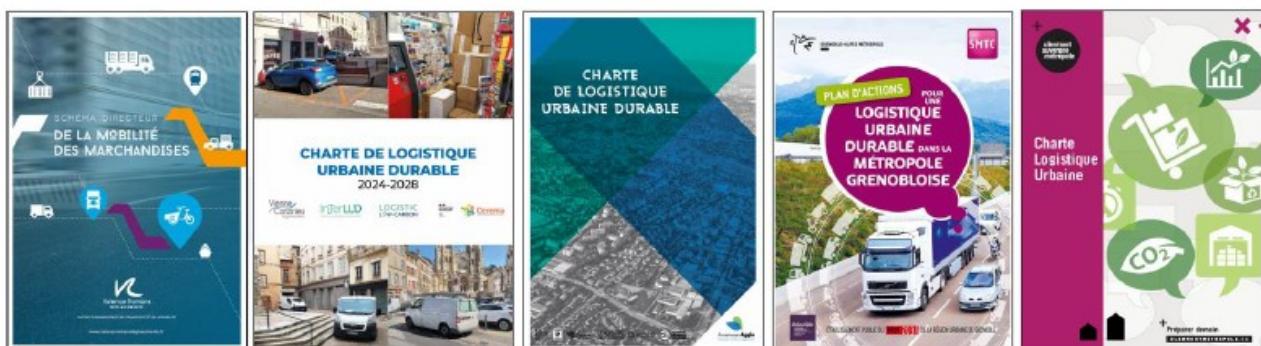
Le travail sur la réglementation et les règles de circulation, une dynamique nationale...



Nombre d'actions engagées au 21 mai 2025 : 120

Nombre de fiches actions : 430

Qui se confirme dans les collectivités engagées en Auvergne-Rhône-Alpes



6 chartes signées ou mises en places, une dizaine de fiches actions relatives à la réglementation

Enjeu de l'harmonisation et de la lisibilité des règles (& rôle de l'État)

L'harmonisation des règles au niveau national est un enjeu majeur pour garantir une cohérence dans l'application des politiques publiques, notamment dans les domaines liés à la logistique et à l'aménagement territorial. Le rôle de l'État est essentiel pour définir un cadre réglementaire clair et lisible, évitant ainsi des disparités locales qui peuvent freiner le développement économique et la transition écologique. Les participants ont exprimé leur souhait d'une réglementation compréhensible et uniforme pour faciliter l'adhésion des acteurs concernés et assurer une meilleure coordination entre les différents territoires.

Articulation des compétences exercées par les communes et les collectivités

La réussite des politiques territoriales repose sur une bonne articulation des compétences entre les collectivités locales et l'État. Une coordination claire évite les chevauchements et les conflits, tout en permettant d'optimiser les ressources. Chaque niveau d'administration doit jouer son rôle en complémentarité, l'État apportant le cadre général et les collectivités la connaissance fine du terrain.

Exemple de délégation de compétences en matière de voirie : la gestion de la voirie constitue un enjeu fondamental dans l'organisation territoriale. La délégation des compétences entre les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) tels que les agglomérations ou métropoles permet d'optimiser l'entretien, la planification et la gestion des infrastructures routières. Cette répartition doit être claire et adaptée pour assurer une cohérence dans les politiques de mobilité, notamment pour la gestion des flux liés au transport lourd.

Délégation des compétences entre communes et EPCI :

- la compétence voirie est souvent transférée des communes aux intercommunalités (EPCI : communautés d'agglomération, métropoles)
- cette délégation peut créer une hétérogénéité dans la gestion des flux et des réglementations locales (ZTL, horaires, interdictions PL)
- nécessité d'une coordination renforcée entre les niveaux communal et intercommunal, notamment pour la définition et le contrôle des accès et des livraisons.

Enjeu de l'information

L'accès à une information précise et actualisée est indispensable pour piloter efficacement les politiques territoriales. Sans données fiables, les décisions sont prises à l'aveugle, ce qui peut entraîner des choix inadaptés ou inefficaces. Les participants ont jugé primordial de mettre en place des dispositifs permettant la collecte, le partage et l'analyse des informations, notamment sur les flux logistiques, afin d'éclairer les politiques publiques.

Importance de disposer de données sur les flux logistiques. Nécessité que les entreprises partagent leurs informations à un acteur public (tiers de confiance)

La gestion optimisée des flux logistiques nécessite la collecte de données précises sur les volumes, les itinéraires et les temporalités des circulations. L'établissement d'indicateurs pertinents permet d'évaluer les performances et d'ajuster les politiques publiques. Pour cela, il est crucial que les entreprises acceptent de partager leurs informations avec un acteur public impartial, garantissant la

confidentialité et la neutralité des données, afin d'aboutir à une organisation plus efficiente et durable des mobilités.

Particularités des territoires et spécificités locales à prendre en compte

Chaque territoire possède ses propres caractéristiques géographiques, économiques et sociales, qui influencent fortement les choix d'aménagement et d'urbanisme. Il est essentiel de valoriser les particularités locales en impliquant les acteurs de terrain, qui connaissent les spécificités et les enjeux propres à leur environnement, pour co-construire des solutions pertinentes et acceptées : prendre en compte les spécificités de chacun des territoires de la région.

Partage et mise en compatibilité des outils

Pour assurer une gestion cohérente à l'échelle intercommunale ou régionale, le partage des outils (cartographies, bases de données, plateformes collaboratives) et leur mise en compatibilité sont indispensables. Ces dispositifs facilitent la coordination entre les acteurs et permettent une vision globale des problématiques à traiter, évitant les redondances et les incohérences.

Développer une culture commune : proposer des boîtes à outils communes, des méthodologies (DGITM)

Pour faciliter le travail collaboratif entre collectivités, entreprises et autres parties prenantes, il est important de développer une culture commune et une méthodologie. Cela passe notamment par la création de boîtes à outils partagées, intégrant des méthodologies standardisées, des indicateurs communs et des bonnes pratiques, afin de renforcer la cohérence des actions et la mutualisation des ressources.

Problématique de la capacité de la collectivité à mobiliser la réglementation

Les collectivités peuvent parfois rencontrer des difficultés pour mobiliser efficacement la réglementation en vigueur, en raison de ressources limitées, de compétences insuffisantes ou d'une complexité juridique importante. Il est donc nécessaire d'accompagner ces acteurs pour renforcer leurs capacités d'action, notamment par des formations, des appuis techniques ou des simplifications réglementaires.

Enjeu de disposer d'une vision sur le long terme (pour la cyclo-logistique notamment)

La planification à long terme est fondamentale, notamment dans des domaines émergents comme la cyclogistique, qui nécessite des investissements durables et une adaptation progressive des infrastructures. Disposer d'une vision stratégique sur plusieurs années permet d'anticiper les besoins, d'inscrire les actions dans un cadre cohérent et de favoriser l'innovation.

Mobiliser / concerter les professionnels

La mobilisation des interprofessionnels est un levier important pour réussir les projets territoriaux. En associant les différentes filières et secteurs économiques, on favorise la concertation, la prise en compte des contraintes spécifiques et la construction de solutions partagées, sources d'efficacité et de légitimité.

Renouvellement flotte PL (question du surcoût)

Le renouvellement des flottes de poids lourds (PL) vers des véhicules plus propres et plus silencieux est un impératif pour répondre aux enjeux environnementaux. Toutefois, le surcoût associé à ces investissements constitue une barrière pour les entreprises, en particulier les plus petites. Il est donc nécessaire d'envisager des aides, des incitations financières ou des dispositifs facilitant le remplacement progressif des véhicules.

Renouvellement de la flotte de poids lourds

- transition vers des véhicules moins polluants (électriques, GNV)
- problème majeur : surcoût important pour les transporteurs, notamment les PME
- proposition : explorer les dispositifs d'aide (CEE, bonus) et intégrer des critères valorisant les flottes décarbonées dans les marchés publics.

Question du contrôle - transit

L'interdiction du transit des poids lourds en centre-ville ou dans certaines zones sensibles vise à préserver la qualité de vie et à sécuriser les espaces urbains. Pour cela, il faut orienter ces véhicules vers les autoroutes ou les axes dédiés. Cependant, la question du contrôle reste cruciale : il faut garantir l'efficacité des dispositifs de vérification pour empêcher les infractions et assurer le respect des règles.

Exemples Italie et Strasbourg – caméras de surveillance et exemples de bonnes pratiques

Harmonisation des ZTL (autant de ZTL que de villes et de modalités) ? A faire au niveau national

Les Zones à Trafic Limité (ZTL) se multiplient avec des modalités très variables selon les villes, ce qui nuit à leur lisibilité et à leur efficacité. Une harmonisation au niveau national serait bénéfique pour instaurer un cadre commun, faciliter la compréhension par les transporteurs et améliorer la cohérence des politiques de régulation du trafic urbain.

Liste des participant.e.s :

Jean-Luc Bernadet
Baptiste Bouyer
Laure Breysse
Morgan Brisebras
Séverine Carrier
Siriman Coulibaly
Thierry Dutilloy
Ali El Zein
Marie-Christine Evrard
Cécile Gautronneau

Aurélien Huot-Marchand
Benoît Kieffer
Antoine Low-Daoudal
Aurélie Monnez
Emilie Picard
Gaëtan Piegay
Sylvie Reveyrand
Antoine Robichet
Marie Rouleau
Olivier Roussy
Carine Sabathié
Anne Toussaint

